

# SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

## DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERVEIX-CUBAS

### SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 16 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUEYROU Jean-Marie.

Présents : Mr QUEYROU Jean-Marie, Maire ; Mr RODRIGUES Antonio, 1<sup>er</sup> adjoint ; Mme LEBLANC Valérie, 2<sup>ème</sup> adjointe ; Mr CALAVIA Richard, 3<sup>ème</sup> adjoint ; Mr GÉRARD Jacques, 4<sup>ème</sup> adjoint.

BOUKHALO Sébastien, MAQUET Jean-Michel, MICHEL Elisabeth, ROCHE Anne-Marie, ROSAYE Laurence, VAN HAMME Pierre

Absent excusé : Jacques RENARD

A été nommé secrétaire : Jacques GÉRARD

#### **N°2023-01 :**

#### **Objet de la délibération : Convention de participation pour la mise en place d'une unité de compostage**

La commune de Cherveix-Cubas souhaite se doter d'une unité de compostage de proximité U1-composteur collectif.

Dans le cadre du déploiement de ce dispositif et afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement technique et financier du SMD3 (Syndicat Mixte Départementale des Déchets de la Dordogne), il est proposé de signer la convention établie par cet établissement public et d'approuver la mise en place des composteurs.

Ladite convention a été envoyée à l'ensemble des élus.

La convention a pour objet de définir les droits et obligations des parties pour l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition de matériel ainsi que de fixer les conditions d'octroi de cette aide et les rôles entre chaque partie.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la mise en place d'une unité de compostage de proximité de la salle des fêtes ;
- Approuve la convention établie par le SMD3 ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 20 février 2023

Le maire

Jean-Marie QUEYROU